

JARDINS FAMILIAUX



Dès à présent, la municipalité met un terrain à la disposition des guengatais qui souhaitent jardiner.

Ce terrain est situé au bout de la rue de Prat ar Feunteun, derrière le cimetière.

Une parcelle de 100 m² environ sera à la disposition des premiers inscrits. Une convention d'occupation sera signée avec chacun des utilisateurs.

Si vous êtes intéressé, faites vous connaître à la Mairie.